

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14/12/1972 Résultat de: l'élection en date du 7 décembre 1972 des représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire n° 5 pour les cadres de la catégorie C.

n° 14/12/1972

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 décembre 1972

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1973

Date du numéro
10 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Résultat de: l'élection en date du 7 décembre 1972 des représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire n° 5 pour les cadres de la catégorie C, ci-après désignés : — instituteurs de l'enseignement public du premier degré ; — maîtres d'enseignement spécial. GROUPE I Titulaires : N° 1. — M. Ahamed Abdi Galeb, instituteur, 1er classe, 3e échelon. N° 2. — M. Djama Youssouf Mahamoud, instituteur, 1er classe, 2e échelon. Suppléants : N° 1. — M. Osman Mohamed Hassan, instituteur, 1er classe, 1er échelon. N° 2. — M. Ismaël Djama Obsieh, instituteur de 1er classe, 1er échelon. GROUPE II Titulaire : M. Ibrahim Ali Hamad, instituteur de 2e classe, 2e échelon. Suppléant : M. Barkat Arreh Ahmed, instituteur de 2e classe, 3e échelon. Liste complémentaire pour le groupe II : N° 1. — M. Ali Barkat Djama, instituteur 2e classe, 2e échelon. N° 2. — M. Hassan Guirreh Waberi, instituteur 2° classe, 3e échelon. N° 3. — M. Abdillahi Farah Loudone, instituteur 2° classe, 1er échelon.